La Faculté de médecine de Paris sous l'Empire (1808)

The University of Medicine of Paris under the Empire (1808)

Xavier Riaud

Mots clés

- Histoire
- Médecine
- Fourcroy
- Napoléon
- Université

Résumé

Le 8 août 1793, la Convention vote la fermeture de toutes les Académies et de toutes les sociétés savantes. Médecin formé par l'anatomiste Vicq d'Azir (1748-1794), père de l'anatomie comparée, fin politique, Antoine François Fourcroy (1755-1809) est impliqué pour une large part dans cette mesure. Plus tard, Fourcroy parvient à faire voter par la Convention, le 4 décembre, une loi qui vise à instaurer des écoles de santé à Paris, Strasbourg et Montpellier. Fourcroy met aussitôt en chantier la fondation de ces trois écoles qu'il fait travailler en parfaite corrélation avec les hôpitaux attenants. Il est à la base même de l'enseignement hospitalo-universitaire que nous connaissons. L'Ecole de santé de Paris, disposant d'un rayonnement beaucoup plus important que les autres, deviendra la Faculté de médecine à la promulgation de l'Université impériale décrétée le 10 mai 1806, adoptée par le Conseil d'Etat le 5 mars 1808 et organisée par le décret n°3 179 le 17 mars 1808. Son texte a été écrit par le même Fourcroy à 23 reprises à la demande de Napoléon qui ne l'aimait pas.

Keywords

- History
- Medicine
- Fourcroy
- Napoleon
- University

Abstract

On 8th August 1793, the Convention voted the closure of all the Academies and learned societies. Antoine François Fourcroy (1755-1809), who was mainly responsible of this measure, was a politically aware doctor trained by the anatomist Vicq d'Azir (1748-1794) and the founding father of comparative anatomy. Later, on December 4th, Fourcroy successfully managed to get another bill passed by the Convention. It aimed at establishing schools of public health in Paris, Strasbourg and Montpellier. Fourcroy immediately launched the building of these three schools with the help of adjoining hospitals. He was the one who had thought and imagined the university hospital teaching that we know today. The school of public health in Paris which had gradually extended its influence over the others, became the University of Medicine following the enactment of 10th May 1806 established by the Imperial University, which was adopted by the Council of State on 5th March 1808 and organised by the decree number 3 179 on 17th March 1808. Napoleon made Fourcroy write the text of the decree 23 times.

Création d'une Ecole de santé à Paris

Le 8 août 1793, la Convention vote la fermeture de toutes les académies et de toutes les sociétés savantes, ce qui provoque également la fermeture des écoles de médecine. Le 4 décembre 1794, sous l'impulsion de Fourcroy, la Convention vote une loi visant à créer trois écoles de médecine à Paris, Montpellier et Strasbourg. De 1795 à 1808, l'Ecole centrale de Santé, comme est nommée celle de Paris, devient l'Ecole de médecine, puis la Faculté de médecine (8).

Corvisart, devenu premier médecin de Bonaparte, statut qu'il conserve lorsque l'Empire est décrété, pour éviter les querelles inutiles, influe pour que le premier médecin,- en l'occurrence lui-même -, soit le seul à nommer les médecins affectés à la Maison impériale, mais aussi au Conseil des professeurs de la future Faculté de médecine de Paris. Cette institution, à elle seule, dispose de toute latitude et de toute l'autorité requise pour prendre des décisions engageant toute la profession médicale sur tout le territoire de l'Empire. Les écoles de Montpellier et de Strasbourg ne disposeront jamais d'un tel pouvoir et seront reléguées à un rôle plus subalterne (3,8,11).

Choix des locaux

Fourcroy (fig.7) jette son dévolu sur les locaux de l'Académie de Chirurgie (fig.1, fig.2, fig.3). Spacieux, agrémenté d'un amphithéâtre majestueux (fig.4), ils peuvent recevoir la bibliothèque, les cours magistraux, les collections d'anatomie ainsi que toute l'instrumentation requise. Pourtant, les démonstrations chirurgicales, les dissections ou encore les expériences de physique - chimie se font dans le couvent des Cordeliers qui est désaffecté et à quelques pas de l'académie (7,8).

Correspondance :

Dr Xavier Riaud, Histoire de la médecine, Odontologie médico-légale
145, route de Vannes - 44800 Saint Herblain
Tel. 0033 (0) 240 766 488 - E-mail : xavier.riaud@wanadoo.fr

Disponible en ligne sur www.acad-chirurgie.fr
1634-0647 - © 2014 Académie nationale de chirurgie. Tous droits réservés.

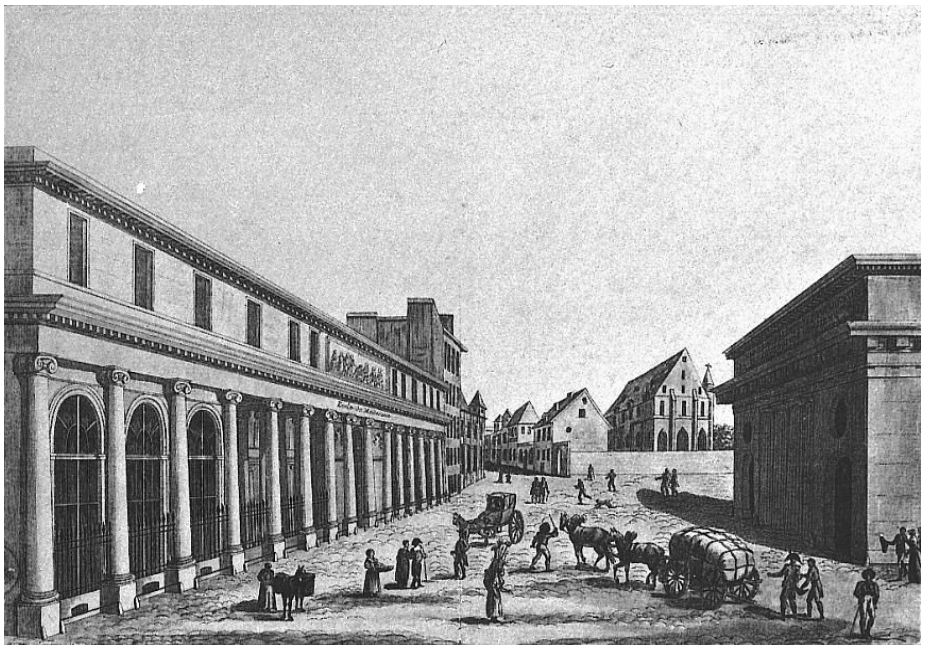

Figure 1 : Ecole de médecine sous le Consulat, Cliché BIU Santé, Paris (2).

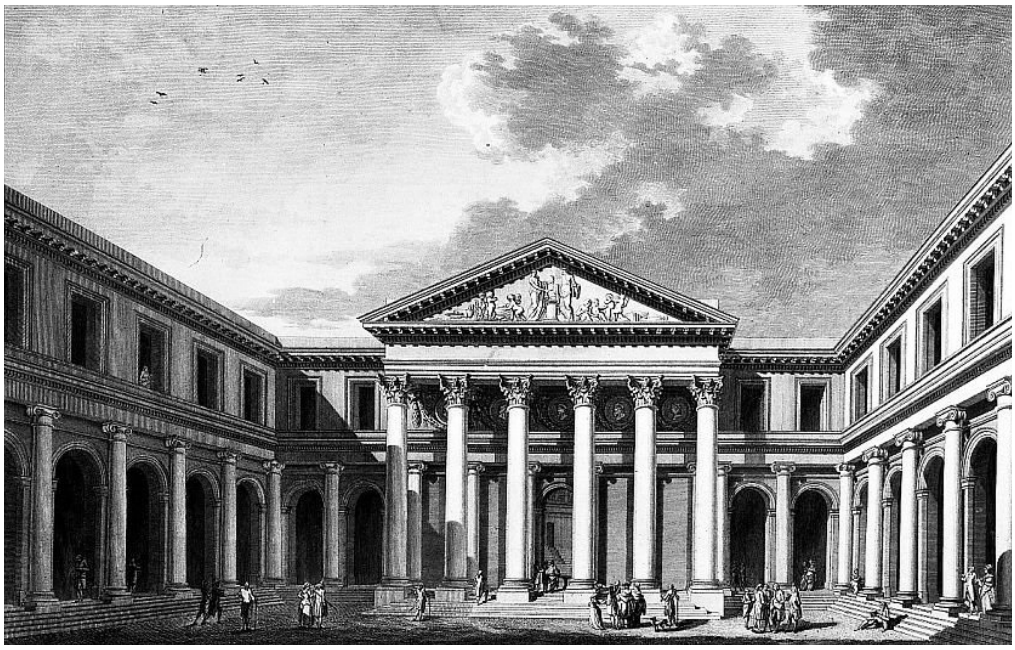

Figure 2 : Vue du péristyle d'entrée de la cour d'honneur des Ecoles de chirurgie, Cliché BIU Santé, Paris (2).

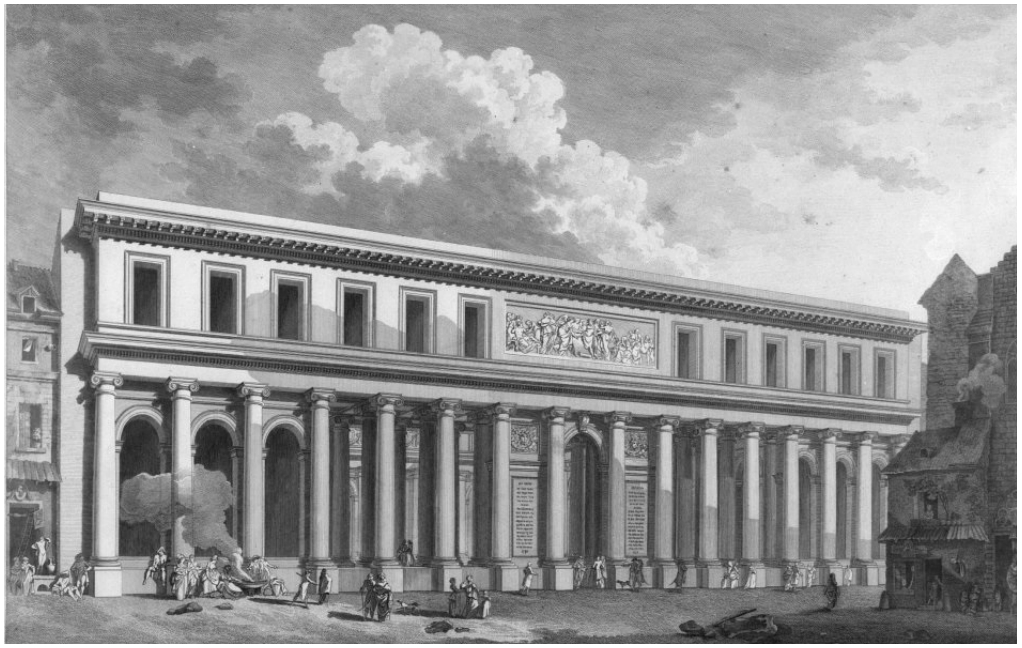

Figure 3 : Vue perspective des Écoles de chirurgie prise de la place de l'Observance, Cliché BIU Santé, Paris (2).

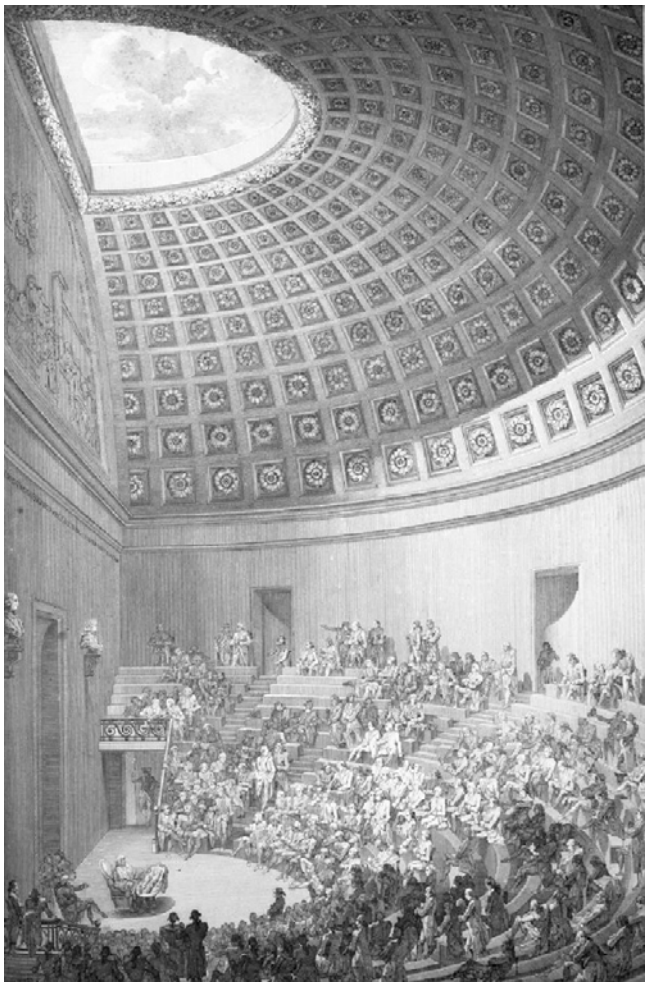

Figure 4 : L'intérieur du grand amphithéâtre (1780), Cliché BIU Santé, Paris (2).

Figure 5 : Doyen Michel Augustin Thouret (1749-1810), Cliché BIU Santé, Paris (2).

Directeur depuis 1795, doyen en 1808 jusqu'en 1810.

Figure 6 : Successeur : Jean-Jacques Leroux des Tillets (1749-1832), Cliché BIU Santé, Paris (2,3).

Doyen de 1810 à 1822.

Quid de l'enseignement ?

L'enseignement repose sur quatre principes fondamentaux et incontournables. Le choix pour la chirurgie ou la médecine ne peut s'envisager qu'après un tronc commun d'études. L'enseignement théorique est impérativement accompagné d'un enseignement pratique sur le malade qui se résume à des démonstrations et des exercices directement effectués sur le patient. L'entrée au sein de la structure passe obligatoirement par un concours. Il en va de même pour les enseignants, ce qui suscite une indéniable émulation. Les études sont sanctionnées par un diplôme, le doctorat en chirurgie ou le doctorat en médecine. Des droits universitaires sont légitimement perçus (8).
En 1797, le nombre des étudiants est supérieur à 1.000. La formation dure trois ans. Il y a neuf cours de médecine et trois de clinique. L'école comprend deux enseignants par chaire, soit 24 professeurs, chacun ayant la responsabilité d'un semestre. En 1808, avec la création de l'Université impériale, l'école devient la Faculté de médecine avec à sa tête un doyen. Finalement, l'enseignement médical reprend les caciques de celui de l'Ancien Régime (8).

Composition du corps enseignant

Selon Lemaire (1994), « *Dès 1795, Fourcroy s'octroie la chaire de chimie médicale et de pharmacie. Pourtant, c'est Nicolas Deyeux (fig.8) qui en assure les cours. Chaussier (fig.9), très proche de Fourcroy, prend en charge la chaire d'anatomie et de physiologie, associé à Duméril (fig.10). Sabatier (fig.11) est désigné pour celle de la médecine opératoire. Son adjoint est Lallement. Sue (fig.12) s'occupe de la chaire de médecine légale et de celle de l'histoire de la médecine. De Jussieu (fig.13) et de Richard (fig.14) délivre leurs connaissances en histoire naturelle médicale. Hallé (fig.15), quant à lui, se voit confier la chaire de physique médicale et d'hygiène, associé à Desgenettes (fig.16). La pathologie externe est enseignée par Richarand (fig.17) et Percy (fig.18). Les cours de pathologie interne sont dispensés par Pinel (fig.19) et Bourdier. Leroy (fig.21) et Baudelocque (fig.20), dont l'antagonisme devant les tribunaux a alimenté les chroniques médicales de l'époque, expliquent l'art des accouchements. La clinique interne pour la médecine, la clinique externe pour la chirurgie et la clinique de perfectionnement sont attribuées à Corvisart (fig.22) et Leroux (fig.6, fig.23) qui officient à la Charité, Pelletan (fig.24) et Boyer (fig.25), à l'Hôtel-Dieu, Dubois (fig.26) et Petit-Radel (fig.27), dans la Faculté elle-même. Directeur depuis 1795, Thouret (fig.5) en devient le doyen. Leroux sera son successeur* ». Corvisart, Thouret, Hallé, Leroux et Leroy sont des docteurs-régents, Desgenettes est titulaire d'un doctorat soutenu à Montpellier et Baudelocque, Dubois, Lassus, Pelletan et Sabatier sont issus du Collège de chirurgie (3,8).
La plupart de ces enseignants, dans le même temps, occupent les plus hautes fonctions dans la Maison impériale (Corvisart, Dubois, Deyeux, etc.), dans la politique (Cabanis), dans l'administration (Fourcroy) ou dans l'armée (Percy, Desgenettes). Bien évidemment, compte tenu de ces hautes responsabilités,

Légion d'honneur et noblesse d'Empire leur tendent les bras (8,13).

Trois années d'études

A partir de 1796, les programmes annuels enseignés sont clairement définis. Ainsi, les étudiants en première année sont-ils dénommés les commençants. Pour eux, durant le semestre d'hiver, l'anatomie, la physiologie, la chimie médicale et la pharmacie et durant l'été, la matière médicale, la physique médicale et l'hygiène, des séances d'ostéologie, des exercices de bandages et d'appareillage. Pendant quatre mois, dans le même temps, ils ont pour obligation de suivre un stage à la clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu. Ceux de deuxième année, ou commencés, vaquent, l'hiver, à l'étude de l'anatomie agrémentée d'exercices, de la physiologie, de la chimie médicale, de la médecine opératoire. L'été, ils découvrent la matière médicale, les accouchements, des exercices de bandages, d'appareillages. Un stage similaire de quatre mois doit être effectué à la Charité où les étudiants se mettent au service des malades, ce qui constitue la grande nouveauté de cette réforme médicale. Enfin, ceux de troisième année, ou encore les avancés, finissent leur cursus avec, en hiver, l'anatomie, la chimie médicale et la médecine opératoire. Les exercices sont libres. En été, s'offrent, à eux, la matière médicale, la pathologie externe, la pathologie interne et les accouchements, la médecine légale et l'histoire de la médecine. Le stage clinique dure toute l'année à l'hospice de l'École, sous l'égide de la clinique de perfectionnement où les étudiants soignent activement les malades et voient leurs prestations justement rémunérées (6,8).

Examens et cliniques

Lors de l'ouverture de l'Ecole centrale de Santé en 1794, il n'y a aucun examen venant sanctionné la fin des études. Cela change avec l'accession de Bonaparte au poste de Consul. L'année qui suit voit des examens de fin d'année, puis en 1799, la thèse redevient obligatoire. Malgré une organisation extrêmement précise, les ratés existent, mais ne sont que des ponctuations dans l'ordonnancement de l'institution. En outre, au vu du grand nombre des étudiants, il est très difficile de les encadrer afin de leur rendre l'accès aux malades possible. Cent à deux cents élèves autour du lit d'un malade unique n'est pas chose envisageable (8). Au cours des démonstrations cliniques dans l'amphithéâtre de l'Ecole pratique, les deux responsables, Dubois et Petit-Radel, diagnostiquent, interrogent et expliquent aux étudiants présents, les malades étant dévêtus et sous l'autorité des assistants. A côté, deux internes prennent en note, l'un, les prescriptions et les consignes relatives au traitement mis en place, l'autre, les questions soumises à la réflexion des étudiants sur un temps très limité. En définitive, l'idéal est de se voir attribuer quelques lits, voire une partie de la salle (3,8).

Externat - Internat

Le concours de l'externat et de l'internat a été conçu par Chaptal, ministre de l'Intérieur, en 1801. L'externat est aisé et, globalement, les 2/3 des candidats aboutissent à une nomination. L'internat, quant à lui, est autrement plus difficile. Le 13 septembre 1802, le jury présidé par Lepreux retient 24 candidats sur la quarantaine qui s'est présentée. Les sessions suivantes se tiennent en décembre et voient leur nombre tomber à 10-15 % de succès seulement. En 1812, la réalité de cette compétition est si féroce que le nombre d'impétrants est de 120 pour seulement 18 postes à pourvoir (8).

Dissections tolérées, mais dans la plus grande discrétion

Les dissections de cadavres ne sont plus interdites, mais il convient mieux de ne pas se faire prendre où les sergents de police peuvent demander le rachat du cadavre. Si elles sont tolérées, elles doivent être pratiquées dans la discrétion. Ainsi, Bichat pratique-t-il près de 500 autopsies dans les 18 mois qui précèdent sa mort. L'autopsie devient un acte médical à part entière. En tous cas, Bichat lui confère ses lettres de noblesse. Souvent contrôlé à la sortie des cimetières, la calèche remplie de corps, il aura souvent maille à partir avec la police. Tous agissent de même. Selon Lemaire (1994), « *Dubois, quant à lui, paye des femmes de petite vie pour qu'elles distraient la police pendant qu'il fait sa collecte, Dupuytren reste une nuit durant, pour ne pas être attrapé, sous une dalle tombale ou encore Portal, de son côté, dissèque sur son lit, dans sa chambre, les corps que des rabatteurs lui ont amené, et lorsque les forces de police menacent sa tranquillité, en tirant un drap, il évacue le corps dans la ruelle attenante* ». Corvisart, de son côté, dans son service, n'hésite pas à réaliser l'autopsie sur des malades morts dans son service (8,10).

Ecole française de conception des cires anatomiques

Si les corps sont à profusion pour les dissections, il est important, pour mieux en maîtriser la valeur, de manipuler des pièces en bois ou en cire, répliques fidèles des organes du corps humains. Lors de son séjour à Florence, Napoléon s'émerveille devant 40 cires anatomiques conçues par Felice Fontana pour Léopold II, grand-duc de Toscane et futur empereur d'Autriche, que l'artiste lui détaille en 1796. En souvenir de cet instant, Napoléon suggère logiquement la fondation d'une école française entièrement dévolue à la conception de cires anatomiques. Tous ses interlocuteurs, emballés, ne tarissent pas d'éloges dans une réponse pleine d'enthousiasme, le 8 mai 1806. Le 29 mai, l'Empereur promulgue un décret instaurant, dans la ville de Rouen, « *une école destinée à l'enseignement de l'art des préparations anatomiques modelées en cire* ». Le chirurgien Laumonier, anatomiste reconnu et aussi le beau-frère de Thouret, directeur de l'Ecole de médecine depuis 1795, en a la charge. Il a pour mission de réaliser des pièces d'anatomie humaine les plus fidèles et les plus précises possibles pour l'Ecole de médecine, le musée d'histoire naturelle et toutes les structures hospitalières intéressées. Ces pièces sont anatomiques, démonstratrices ou à caractère pathologique. Cette école ouvre ses portes en 1807 et les ferme en 1810. Moins de six étudiants l'animeront (3,8).

Sollicitations extérieures

Outre l'enseignement, les sollicitations sont nombreuses. Des ministres posent des questions ou missionne la Faculté sur différents thèmes le plus souvent en rapport avec la Santé publique : contrôle des eaux minérales, épidémies, etc. Par exemple, selon Lemaire (1994), « *le 8 mars 1810, le ministre veut savoir s'il est nécessaire d'adjoindre un chirurgien aux médecins pour le contrôle des eaux minérales* ». Ou encore, « *les 9 et 15 février 1809, le Conseil (des professeurs de la Faculté) discute du trajet d'une épidémie d'une fièvre encore indéterminée dans la Creuse, la Corrèze, la Dordogne, la Haute-Vienne* ». Des mémoires présentent les résultats d'investigations ou des nouveaux matériaux médicaux sont débattus. L'administration de guerre, elle-même, n'hésite pas à

I. Chaire de chimie médicale et de pharmacie

Figure 7 : Antoine François Fourcroy (1755-1809), Cliché BIU Santé, Paris (2,3).

Figure 8 : Nicolas Deyeux (1745-1837), Cliché BIU Santé, Paris (2,3).

II. Chaire d'anatomie et de physiologie

Figure 9 : François Chaussier (1746-1828), Cliché BIU Santé, Paris (2,3).

Figure 10 : André Marie Constant Duméril (1774-1860), Cliché BIU Santé, Paris (2,3).

III. Chaire de médecine opératoire

Figure 11 : Raphaël Bienvenu Sabatier (1732-1811), Cliché BIU Santé, Paris (2).

IV. Chaire de médecine légale et d'histoire de la médecine

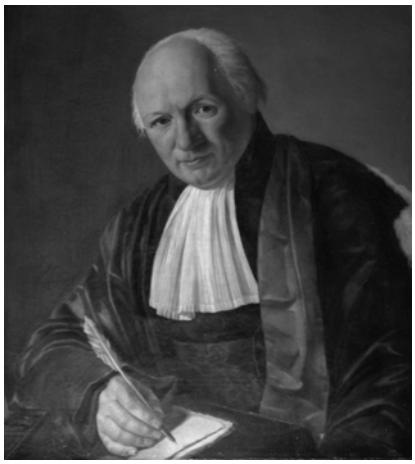

Figure 12 : Pierre Sue (1739-1816), Cliché BIU Santé, Paris (2).

écrire pour soumettre des interrogations relatives à l'hygiène ou à certains protocoles aseptiques. Ainsi, les interventions de la Faculté de médecine sont très diverses et touchent, outre à la médecine, mais aussi à de grands sujets sociétaux (8).

La Société médicale d'émulation

La Société médicale d'émulation est fondée en 1796, à l'Ecole de médecine. A sa tête, Corvisart la préside et insuffle cette émulation tant recherchée. Outre les concours ou les discours, elle est omniprésente, jusqu'à la remise annuelle d'une médaille d'or que le premier médecin de l'Empereur a voulu avec le portrait de Bichat qui récompense le concours de la Faculté de médecine. Dans le bureau de cette société, apparaissent cinq membres de l'Institut, treize enseignants de la Faculté de médecine, Coste et Desgenettes pour l'armée et Jeanroy pour les dispensaires. L'accessit est limité à 60 membres. Les places sont chères et la compétition est rude. Larrey, Yvan ou Ribes notamment en font partie. En 1809, l'ensemble des mémoires présentés représente six volumes qui sont publiés dans l'Almanach de 1810 (4,8).

Arrivée de nouveaux enseignants

En 1800, le ministre de l'Intérieur, Lucien Bonaparte, signe un décret autorisant l'Ecole de médecine de s'allouer les services de quinze personnes extérieures susceptibles de l'aider dans les multiples sollicitations que l'institution rencontre au quotidien. C'est l'acte de naissance de la Société de l'Ecole de médecine qui est différente de la société d'émulation. Triés sur le volet, Corvisart y fait figurer tous les plus grands noms de la médecine de l'époque et, en particulier, ceux qui n'ont pas vu leur candidature retenue pour enseigner. Associés aux professeurs, avec des statuts similaires, ils forment un groupe de quarante membres qui ont pour vocation d'enseigner, mais aussi d'améliorer les pratiques médicales. En 1800, y entrent Bichat, Chaptal ou encore Cuvier, etc. En 1809, c'est au tour de Bourdois de la Motte, de Larrey notamment. Le succès de cette société est si grand et son prestige, si important que Corvisart instaure quinze places supplémentaires d'associés-adjoints. Parmi ceux-ci, Royer-Collard ou Laennec sont en bonne place. En 1810, cette association ne compte aucune publication à son actif. La recherche ne semble pas y avoir été véritablement mise à contribution, mais s'assurer d'une notoriété consé-

quente et indiscutable semble en avoir été le but premier (4,8).

Création de l'Université impériale (1808) et de la Faculté de médecine

Lorsque Napoléon missionne Fourcroy pour créer l'Université impériale en 1808 et après que ce dernier ait été amené à réécrire jusqu'à 23 fois le texte législatif visant à l'instaurer, les corrections de l'Empereur étant particulièrement dures, il ne fait aucun doute pour le monde médical que Fourcroy, une fois effective cette nouvelle institution, en assumera la plus haute fonction, celle de Grand-Maître. Hélas, Napoléon lui préfère le comte de Fontanes, ce qui déclenche, chez le médecin, une vague de ressentiment qu'il conservera jusqu'à sa mort. Toujours est-il que, le 11 janvier 1809, Thouret, le doyen de la Faculté de médecine, reçoit une lettre du Grand-Maître lui annonçant sa visite prochaine. Rendez-vous est pris pour le 19 janvier, au cours de la soutenance de thèse de Beauchène fils, très bon chirurgien en devenir, bonapartiste convaincu et prosecteur à l'Ecole pratique. Son père est médecin à Paris et soigne un ami très proche de Fontanes, le sieur Joubert. Ayant exercé à la Cour de Louis XVI, il suit la famille royale en exil et en devient un proche. De retour en France, il a la charge d'un service à l'hôpital du Gros-Caillou. La thèse de Beauchène fils s'intitule *Considérations sur l'organisation de l'œil et sur l'opération de la cataracte appliquée au traitement des animaux domestiques* et est présidée par Thouret lui-même. Quelques temps plus tard, Fontanes reviendra présider la séance d'hommages rendus par Leroux, le successeur de Thouret, à la mort de Fourcroy (7,8,12).

Après l'Empire

A la Restauration, le concours public est supprimé. C'est le roi, en personne, qui nomme les enseignants et leur attribue une chaire (5,8).
En novembre 1822, onze professeurs de la Faculté, ayant tous acquis une notoriété internationale, sont démis de leurs fonctions. Ils exercent tous depuis 1803. Il s'agit de De Jussieu, l'ancien vice-recteur, du doyen Leroux, des professeurs Chaussier, Desgenettes, Deyeux, Antoine Dubois, Lallement, Moreau de la Sarthe, Pelletan, Pinel et Vauquelin. Lors de l'éloge funèbre de Hallé qui se tient dans le grand amphithéâtre, Desge-

V. Chaire d'histoire naturelle médicale

Figure 13 : Antoine Laurent de Jussieu (1748-1836), Cliché BIU Santé, Paris (2).

Figure 14 : Achille Richard (1794-1852), Cliché BIU Santé, Paris (2).

VI. Chaire de physique médicale et d'hygiène

Figure 15 : Jean Noël Hallé (1754-1822), Cliché Académie nationale de Médecine (1).

Figure 16 : René-Nicolas Dufriche Desgenettes (1762-1837), Cliché BIU Santé, Paris (2).

VII. Chaire de pathologie externe

Figure 17 : Pierre François Percy (1754-1825), Cliché BIU Santé, Paris (2,3).

Figure 18 : Anthelme Balthasar Richerand (1779-1840), (2,3).

VIII. Chaire de pathologie interne

Figure 19 : Philippe Pinel (1745-1826), Cliché BIU Santé, Paris (2,3).

IX. Chaire de l'art des accouchements

Figure 20 : Jean-Louis Baudelocque (1745-1810), Cliché BIU Santé, Paris (2).

Figure 21 : Alphonse Leroy (1742-1816), © Musée Fabre (9).

X. Clinique interne à la Charité

Figure 22 : Jean Nicolas Corvisart (1755-1821), Cliché BIU Santé, Paris (2).

Figure 23 : Jean-Jacques Leroux des Tillets (1749-1832), (2,3).

XI. Clinique externe à l'Hôtel-Dieu

Figure 24 : Philippe Jean Pelletan (1747-1829), Cliché Académie nationale de Médecine (1).

Figure 25 : Alexis Boyer (1757-1833), Cliché BIU Santé, Paris (2).

nettes tient des propos discutables sur Hallé en laissant entendre qu'il n'a jamais été capable d'imposer ses « *propres convictions* », ce qui déclenche un tollé accompagné d'applaudissements mettant le vice-recteur dans une situation très difficile. Quelques jours après, les cours sont annulés et les enseignants ayant des affinités prononcées pour l'Empire sont tous « *révoqués* ». La Faculté rouvre ses portes en février 1823, avec de nouveaux professeurs avec des convictions fidèles au régime en place, dont Laennec. A l'arrivée de Louis-Philippe au pouvoir, ces nouveaux enseignants sont tous, à leur tour, renvoyés, hormis Laennec et Bertin décédés entre-temps. Antoine Dubois, Deyeux, Desgenettes, Lallement et le doyen Leroux, tous bonapartistes rescapés, sont alors de retour. Trop âgé, Leroux ne reprend pas sa fonction de doyen qu'il confie alors à Dubois (8).

Conclusion

Sous l'impulsion de Corvisart et de Fourcroy, la Faculté de médecine de Paris devient incontournable dans le milieu médical français et au sein de l'Empire. Lui assurant une hégémonie indéniable, elle voit tous les plus grands noms s'y succéder, ceux officiant sous l'Empire et bien après. Centralisant les pouvoirs, elle répond à des missions essentielles de Santé public et forme les médecins, et chirurgiens de la Grande Armée. Enfin, suite à la réforme de 1794 fomentée par Fourcroy qui crée par la même occasion l'enseignement hospitalo-universitaire et suite, également, à l'apparition de l'Université impériale mise en place par le même homme, elle est à la base de tous les préceptes et de toutes les institutions de la médecine du XXI^{ème} siècle, celle que nous connaissons aujourd'hui.

XII. Clinique de perfectionnement à la Faculté

Figure 26 : Antoine Dubois (1757-1837), Cliché BIU Santé, Paris (2).

Figure 27 : Philippe Petit-Radel (1749-1815), Cliché BIU Santé, Paris (2).

Références

1. Académie nationale de Paris. Paris. 2010 et 2012.
2. Bibliothèque interuniversitaire de Santé. Paris. 2010.
3. Corlieu Auguste. Centenaire de la Faculté de Médecine de Paris (1794-1894). Alcan – Baillère – Doin – Masson (éd.). Paris. 1896.
4. Ganière Paul. Corvisart. Flammarion (éd.). Paris. 1951.
5. Ganière Paul. «Baron Antoine Portal, président perpétuel de l'Académie royale de médecine» in Bull. Acad. Natl. Med. 1966 Oct. 18;150(26):539-45.
6. Ganière Paul. «La médecine et les médecins» in Revue du Souvenir napoléonien. oct. 1970;n°256:pp.14-6.
7. Kersaint Georges. Antoine-François de Fourcroy (1755-1809). Sa vie, son œuvre du Muséum (éd.). Paris. 1966.
8. Lemaire Jean-François. «L'émulatrice faculté de médecine de Paris sous l'Empire» in Revue du Souvenir napoléonien. mars-avril 1994;n°394:pp.14-35.
9. Musée Fabre. Montpellier. 2012.
10. Rabusson Corvisart Didier. «Avis au lecteur» in Essai sur les maladies et les lésions organiques du cœur et des gros vaisseaux par Corvisart JN. (3ème édition de 1818). Pariente (éd.). Paris. 1988:pp.7-41.
11. Riaud Xavier. «Corvisart, Jean Nicolas (1755-1821), physician to the Emperor» in Fondation Napoléon. http://www.napoleon.org, 2011:pp.1-2.
12. Riaud Xavier. «Antoine-François Fourcroy (1755-1809), médecin et comte d'Empire, réformateur et promoteur de l'enseignement hospitalo-universitaire en France» in Académie de chirurgie magazine, 2ème trimestre 2013 ;n° 11:pp.6-8.
13. Riaud Xavier. Napoléon Ier et ses médecins. L'Harmattan (éd.). Collection Médecine à travers les siècles. Paris. 2012.